

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Marcofin SA en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 17.02.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **04.04.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Marcofin SA, c/o Me Dante Canonica, avocat, rue François Bellot 2, 1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude de Me Pierre Natural; notaire
1207 Genève
- (00889880)